

CRÉATION du SERVICE POSTAL



dans l'ÎLE de la RÉUNION*

La création du service postal dans l'île de la RÉUNION, au mois de décembre 1784, est l'œuvre du gouverneur de l'île, le baron de SOUVILLE.

La guerre de 7 ans (1763) a mis fin aux ambitions françaises aux Indes (*hors les 5 comptoirs*). □□□

Les Mascareignes** sont menacées par l'hégémonie Britannique..

La population sur l'île Bourbon (La Réunion) est alors de :

182 " libres " blancs non esclaves,

1 029 " libres de couleurs " esclaves affranchis

37 984 esclaves de couleurs. -

Le trafic malgache des esclaves est à son apogée, leur nombre est passé de 21 000 en 1767 à 38 000 en 1788.

L'acheminement du courrier sur l'île n'est pas LA priorité.

Il est néanmoins mis en place. L'exécution du service, rudimentaire, est assurée par deux esclaves, nommés administrativement " **NOIRS DU ROY** ".

Au départ de la préfecture SAINT-DENIS, l'un prend la direction de SAINT-PIERRE au sud, l'autre la direction de SAINT-BENOIT à l'est.

Ce service pédestre a lieu 2 fois par semaine, il se limite aux transports de lettres et de courriers de faible volume.

Vu le succès, les effectifs des " **noirs du Roy** " augmentent, des entrepôts, désignés magasins et gérés par des intendants, sont installés sur le parcours.

Les " **noirs du roy** " devenus des porteurs, se chargent alors de transporter, toujours à pied, le courrier de " magasin-à-magasin ".

Au terminus, faute du bureau de poste, les lettres sont remises aux quatre notaires de l'île, à charge pour les particuliers de se rendre aux études retirer leur correspondance, à condition d'en acquitter la taxe.

Les notaires ne seront dispensés de cette charge qu'en 1816. Une ordonnance, du Gouverneur Bouvet de Lozier, place ce service sous la surveillance des maires. Le premier bureau de poste est créé à SAINT-DENIS dans une aile des locaux occupés par le Gouverneur et le premier facteur officiel est nommé en 1829.

A partir de 1830 le réseau prend de l'ampleur, de nouveaux bureaux de poste sont créés, à LA POSSESSION et SAINT-PHILIPPE. Le transport des lettres se fait désormais à cheval. Les premières boîtes aux lettres apparaissent, d'abord à SAINT-DENIS, puis dans l'ensemble des communes.

En 1841, il y a 14 bureaux de poste en service dans l'île, ouverts même le dimanche. Le service du courrier est quotidien entre SAINT-PAUL et SAINT-PIERRE, mais il fonctionne mal et fait de nombreux mécontents.

LES PREMIERS TIMBRES

L'utilisation du timbre poste, **réservé aux correspondances circulant à l'intérieur de l'île** est instituée le 10 décembre 1851 par un arrêté du Gouverneur DORE.

La Réunion a ainsi la particularité d'être la seule colonie à émettre ses propres timbres-poste. Imprimés par la société **Lahuppe à SAINT-DENIS**, ils sont mis en service le 1^{er} janvier 1852.

Les deux valeurs, pour le service local, sont de

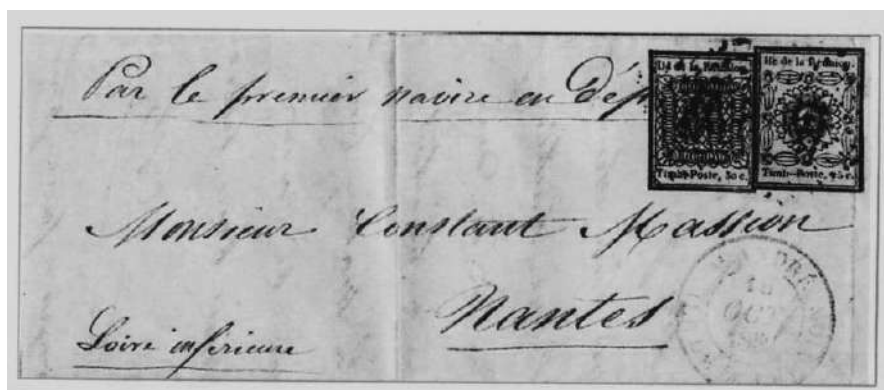
30 centimes,
tarif de la lettre
dans le service intérieur
de La Réunion



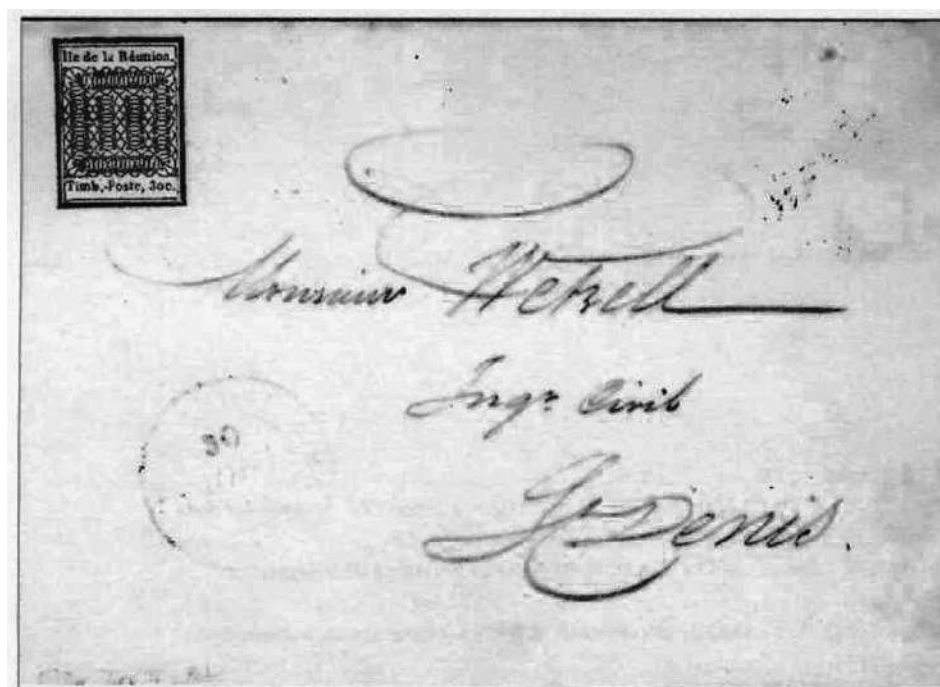
15 centimes,
taxe supplémentaire
jusqu'au port d'embarquement
si la lettre sort de la colonie
(cf illustration lettre pour Nantes).



Les deux valeurs sont noires, sur papier azuré, non gommé.



Les timbres sont parfois épinglés sur les lettres, les annulations effectuées à la plume, voire pas d'annulation du timbre (cf pièces présentées)

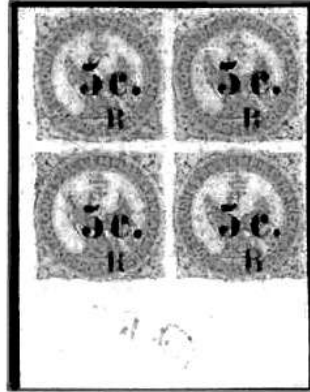


Le directeur des postes de SAINT-DENIS n'aurait vendu que pour 8 francs de ces timbres entre...1852 & 1860...!

Soit environ 15 à 20 unités de chaque valeur !
Anecdote ? Chiffres altérés par un souvenir défaillant ?

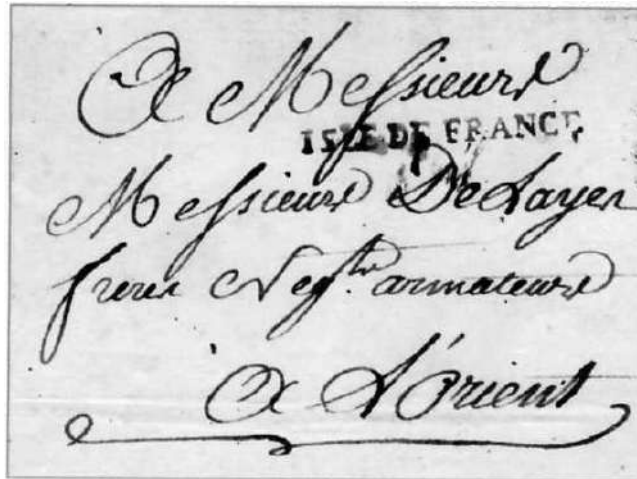
C'est très peu, mais ces quantités ne concerneraient que le bureau, certes principal, de SAINT-DENIS, alors que les timbres étaient en vente partout.

A partir de 1860,
les Aigles serviront
sur le courrier
de La Réunion.



En décembre 1860 le service postal est réorganisé, en 1882 le train dessert les 13 villes du parcours littoral.

En 1905 on dénombre 29 bureaux de poste sur l'île.



Lettre de L'ISLE DE FRANCE (ILE MAURICE)
12 mai 1788 à destination de L'ORIENT (Morbihan).

* L'ILE DE LA RÉUNION portera successivement le nom de :

- ILE BOURBON à sa découverte en 1642 en référence à la famille royale régnante
- ILE de la RÉUNION par décret de la convention nationale du 23 mars 1793
- ILE BONAPARTE du 26/09/1806 au 7/7/1810
- ILE BOURBON décidé par l'occupant anglais juillet 1810
- ILE DE LA REUNION arrêté du gouvernement provisoire du 7 mars 1848

**Les Mascareignes : de MASCARENHAS, navigateur portugais, nom de l'archipel formé par l'île Bourbon (La Réunion) l'île de France (Maurice) et l'île Rodrigues.



Raymond LOËDEC

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style.